Annexe 3 : Liste des insuffisances Directive Habitats

**Glossaire:**

**SUF** (Constatation suffisante): l’occurrence du type d’espèce ou d’habitat est suffisamment couverte par les SIC actuels; aucun autre site n’est requis.

**IN MIN** (Insuffisant mineur): aucun nouveau SIC n’est requis, mais il convient d’ajouter cette espèce/type d’habitat à la liste des éléments requis dans un ou plusieurs formulaires standard de données pour les sites qui ont déjà été proposés pour d’autres types d’espèces/d’habitats.

**IN MOD** (Insuffisant modéré): un ou plusieurs SIC supplémentaires (ou extensions de SIC) doivent être proposés pour couvrir une couverture suffisante du réseau Natura 2000 pour cette espèce/type d’habitat (IN MOD GEO signifie site supplémentaire uniquement dans une région spécifiquement nommée).

**IN MAJ** (Insuffisant majeur): aucun des sites où est présent cette espèce/type d’habitat n’a été proposé comme SIC à ce jour; afin de parvenir à une couverture suffisante du réseau Natura 2000 pour le type d’espèce/d’habitat, il y a donc lieu de proposer un ou plusieurs nouveaux SIC.

**SR** (Réserve **scientifique**): des recherches supplémentaires sont nécessaires pour identifier les SIC les plus appropriés pour cette espèce/type d’habitat (recherche visant à identifier les sites les plus appropriés, à clarifier la correspondance d’un habitat présent à la définition des habitats de l’annexe I, etc.).

**SR Ref List** (réserve scientifique figurant sur la liste de référence): la présence régulière de cette espèce/type d’habitat est encore incertaine et doit être confirmée.

**Delete from Ref List** (supprimer de la liste de référence): cette espèce/type d’habitat n’est pas naturellement présente et sera retirée de la liste de référence; aucun site n’est requis pour cette espèce/type d’habitat.

**CD** (correction de données): les informations relatives à cette espèce/type d’habitat dans le formulaire standard des données doivent être corrigées/complétées/supprimées.

Les codes peuvent être combinés, par exemple «IN MOD/CD» indiquerait que des sites supplémentaires sont nécessaires et que les propositions existantes doivent être corrigées ou complétées

| **Region biogéo**  **graphique** | **Type d’habitat/espèce** | | **Conclusion 2016** | **Conclusion 2019** | **Appréciation des changements entre les deux évaluations[[1]](#footnote-2)** | **Commentaires** | **Région concernées** | **Nombre de FSD en 2019 par classe ABC ??? (attendre la base envoyé en décembre)** | **Projet de réponse** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ALP | 1065 | *Euphydryas aurinia* | SUF/CD species name | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| ALP | 1071 | *Coenonympha oedippus*  *(Fadet des laîches – papillon)* | IN MIN | IN MIN/SR/CD | 0 | Confirmer la présence de l’espèce hors site natura 2000 notamment dans le marais de Monfort. Si oui, proposer des périmètres. Préciser si cette espèce doit être incluse dans le formulaire standard de données de FR8201740 en tant qu’espèce significative. | AURA |  | Le travail d’inventaires complémentaires engagé en 2017 par la DDT de l’Isère a permis de confirmer que l’espèce était uniquement présente dans la zone biogéographique Alpine au sein du Marais de Montfort.  Un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope et une gestion active dans le cadre d’un Espace Naturel Sensible ont été mis en place, mais la population reste dans un état de conservation défavorable. Un rapport d’expertise (Flavia, 2017) indique qu’en 4 ans la population a été multipliée par 5, mais que sa répartition ne couvre qu’une zone de 3,3 ha et qu’il n’y a pas de recolonisation des espaces favorables adjacents. Il estime également qu’une sècheresse naturelle sur plusieurs années consécutives, pourrait détruire la population. En conséquence, il a été jugé nécessaire d’intégrer le site au réseau Natura 2000 pour assurer sa conservation.  **L’étude de désignation d’un site Natura 2000 dans le secteur est en cours et devrait permettre d’aboutir à une proposition de site d’intérêt communautaire en 2020.** |
| ALP | 1166 | *Triturus cristatus* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| ALP | 1298 | *Vipera ursinii* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| ALP | 1419 | *Botrychium simplex*  *(Botryche simple – fougère)* | IN MOD/IN MIN | IN MOD | 0 | En fonction des résultats des inventaires complémentaires menés en 2017 et 2018, étendre les sites existants ou désigner de nouveaux sites en Haute-Savoie and Isère | AURA |  | Le travail d’inventaires complémentaires réalisé en 2017 par le conservatoire botanique alpin n’a pas permis de retrouver la station du col du Sabot (Vaujany, 38) qui n’a pas été observée depuis 2012, elle est donc présumée disparue. L’espèce n’est donc plus présente que sur 4 stations.  Ces inventaires ont confirmé la présence de la station du Col de Balme (Argentières, 74). Elle a été estimée en très bon état de conservation : aucune menace n’a été identifiée ni aucun besoin de gestion.  L’extension du site le plus proche (FR8201699) n’est pas envisageable, celui-ci étant complètement déconnecté de la station (séparation par vallée). La mise en place d’un APPB sur cette station sera lancée, car mieux adaptée à la protection d’une station réduite.  **A ce stade 3 des 4 stations connues, abritant 59% des effectifs, sont situées dans le réseau. Eu égard au conclusion de la 4ème station, le réseau est considéré comme suffisant.** |
| ALP | 4026 | *Rhysodes sulcatus* | IN MIN | SUF/CD | + |  | NAQ et OC |  | Aquitaine : Des inventaires ont été menés durant l’été 2017 sur le site FR7200754 Montagnes de Saint-Jean-Pied-de-Port. Les résultats préliminaires font état de la présence de l’espèce dans un état de conservation dégradé. Le FSD a été complété, il sera éventuellement amendé une fois le rapport définitif disponible.  **Les compléments de FSD ont été faits ; le réseau est considéré comme suffisant.**  Occitanie : Les inventaires de 2017 ont permis de mettre à jour la présence de l’espèce sur le site FR9101470 où 3 données ponctuelles ont été recensées. Le FSD a été modifié pour intégrer cette donnée. Sur le site FR9101473, malgré la présence d’habitats favorables, l’espèce n’a pas été retrouvée. Pour le site FR9101468, malgré la présence d’habitats favorables l’espèce n’a pas été retrouvée.  **Les compléments de FSD ont été faits ; le réseau est considéré comme suffisant.** |
| ALP | 4096 | *Gladiolus palustris*  *(Glaïeul des marais – plante vivace)* | IN MAJ | IN MOD | + | L’espèce a été incluse dans un site existant. En fonction des résultats de l’étude d’extension de site ou de désignation engagée en 2017, étendre l’espèce sur les sites existants ou désigner de nouveaux sites | AURA |  | Les stations connues de l’espèce se situent dans les secteurs du Giffre (2 stations), du Salève (12 stations), et du bas Chablais (62 stations). Le secteur de zone humide du bas Chablais avec 62 des 76 stations non couvertes par le réseau semble être le plus favorable pour créer un site.  Les travaux d’étude d’extension du site FR8201722, ou de création d’un nouveau site sur le secteur de la zone humide du bas Chablais ont été engagés par la DDT de la Haute-Savoie, **et devraient permettre d’aboutir à une proposition de site d’intérêt communautaire en 2020. Une fois ce site créé, le réseau abriterait 82 % des effectifs et serait donc suffisant.** |
| ALP | 5259 | *Iberolacerta bonnali* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| ALP | 6199\* | *\*Eupalagia quadripunctaria* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| ALP | 6211 | *Speleomantes strinatii* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| ALP | 6216 | *Hamatocaulis vernicosus* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| ATL | 3160 | Natural dystrophic lakes and ponds | IN MIN | SR/CD | ? | Communiquer la décision nationale définitive de rattachement au 7110 et modifier les formulaires standards de données | UMS |  | CF la réponse déjà faite dans la NAF du 06/12/2017 :  *« Lors du groupe de travail sur l’interprétation des habitats de mai 2017 la question de la limite entre les habitats 7110 et 3160 a été abordée.*  *Selon les données dont dispose le Conservatoire botanique de Brest, les végétations de l’Utricularietea intermedio-minoris sont présentes en mosaïque au sein de 2 systèmes tourbeux actifs rattachés à l’habitat*  *7110\* et ne concernent que quelques mares de quelques dizaines de mètres carrés. Ces deux stations sont incluses dans le réseau Natura 2000 (sites FR5300013 Monts d'Arrée et FR5300002 Marais de Vilaine).*  *La définition ne permet pas d’isoler l’habitat 3160 en contexte tourbeux, elle recouvre celle du 7110\* en Bretagne.*  ***Il est proposé de considérer que cet habitat est rattaché au 7110\*et que le réseau est suffisant dans le domaine Atlantique pour l’habitat 3160. »***  **Les conclusions du GT n’ont pas été intégré au rapportage car elle n’avait pas été publiée, elles sont maintenues. Cet habitat reste rattaché au 7110 en Bretagne. Le réseau est donc suffisant pour le 3160.** |
| ATL | 9330 | Quercus suber forests | IN MOD | IN MOD | 0 | Identifier et désigner un nouveau site sur la base de l’étude portée par le CBN Sud-Atlantique à l’est des landes, et superposer l’habitat avec le 2180 sur le littoral | UMS puis NAQ |  | Suite aux études du CBNSA de 2015 et 2016, un groupe de travail local a été mis en place pour évaluer la faisabilité et la pertinence d’inclure ces zones dans le réseau Natura 2000. Il est constitué de la DREAL, de l’UMS PatriNat, du CBNSA, du CNPF et du CRPF.  La faible densité de chêne liège a conduit ce groupe à saisir le groupe national sur la définition des interprétations des habitats d’intérêts communautaire car localement la distinction entre les habitats 2180, 9330 ; 9340 et pinèdes doit être clarifiée. Ce groupe de travail devrait se réunir début 2019.  Face à l’ampleur des questions posées sur les interprétations des définitions des habitats d’intérêt communautaire, il n’a toujours pas été possible pour l’heure de traiter cette question.  Pour le littoral, l’habitat est bien inscrit au FSD du site FR7200713.  Selon les conclusions du GT national, qui pourrait se réunir en 2020, la mise à jour des FSD sera effectuée et une analyse de la complétude du réseau sera menée, tant dans la zone littorale que dans la zone du triangle landais. |
| ATL | 1065 | *Euphydryas aurinia* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| ATL | 1102 | *Alosa alosa* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| ATL | 1103 | *Alosa fallax* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| ATL | 1145 | *Misgurnus fossilis*  *(Loche d’étang-poisson)* | SR | IN MAJ | - | Continuer les recherches de présence de l’espèce. Notamment les autorités françaises ont reconnu que l’espèce est présente dans le Maroilles et en amont/en aval d’Aulnoye- Aymeries (Sambre).  Désigner des SIC en plus de FR5200647 car il ne contribue pas au réseau Natura 2000 de façon significative.  L’Article 17 estime le nombre d’individus entre 500 à 10,000,000 et l’état de conservation est U2 (défavorable-médiocre pour l’aire de répartition, la population, l’habitat et l’avenir). Il convient de redoubler d’efforts pour protéger cette espèce au sein du réseau Natura 2000. | HdF |  | Une étude de recherche par ADN environnemental a été lancée au premier semestre 2017 par la fédération de pêche du Nord. L’espèce a été recherchée par la méthode de l’ADN environnemental et serait présente dans trois secteurs, toujours en dehors du réseau Natura 2000 existant : Sambre (essentiellement secteur de la basse Maroilles entre l’aval de Landrecies et le Marais d’Aymeries), Marque (des Marais de Bonnance jusqu’à la confluence avec le canal de Roubaix et Sensée (une seule donnée de présence donc à confirmer).  La méthode de l’ADN environnemental pouvant générer de faux positifs, il est nécessaire, préalablement à une éventuelle démarche de désignation d’un site, de confirmer la présence de l’espèce par au moins une capture. Des inventaires spécifiques à cet effet seront réalisés sur ces secteurs au …….  **Suite aux compléments d’inventaires prévus en 2019, s’il est confirmé que l’espèce est présente en dehors des sites Natura 2000, une étude sera lancée pour désigner ou étendre un ou plusieurs sites Natura 2000 afin d’inclure l’espèce.**  Au second semestre 2020 **et devrait permettre d’aboutir à une proposition de site d’intérêt communautaire fin 2021 (*retard sur le planning initial*).** |
| ATL | 1166 | *Triturus cristatus* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| ATL | 4035 | *Gortyna borelii lunata*  *(Noctuelle des peucédans – papillon)* | IN MAJ/IN MIN | IN MOD | + | L’espèce a été ajoutée à 3 SICs d’où l’évolution vers IN MOD. Mais l’espèce doit aussi être ajoutée aux sites inclus dans la grille article 17 ou l’espèce est rapportée. | UMS puis CVL/PDL/NAQ |  | Suite à la publication de l’étude de Bator et al. 2015, dans le tome 27 de la revue Alexanor, l’espèce a été ajoutée aux formulaires standards de données de 3 sites Natura 2000, FR2420001 (classe D), FR5200627 (classe B) et FR5400437 (classe C) pour lesquels elle était mentionnée dans l’étude.  Cette étude a démontré que *Peucedanum gallicum* pouvait également servir de plante hôte, et que l’aire de répartition de *Gortyna borelii lunata* était plus étendue.  A ce stade 1/3 des stations connues dans le domaine biogéographique atlantique sont dans le réseau Natura 2000.  Des inventaires complémentaires sont en train d’être menés pour rechercher l’espèce au sein du réseau Natura 2000 des régions Pays de la Loire, Centre-Val-de-la-Loire et Nouvelle-Aquitaine (ex Poitou-Charentes).  **Les travaux de croisement entre base FSD et données de rapportage article 17 seront menés en 2020. Selon les résultats, des compléments de FSD seront menés ainsi qu’une ré-évaluation de la suffisance du réseau.** |
| ATL | 4056 | *Anisus vorticulus*  *(Planorbe naine – Escargot)* | IN MIN | SUF/CD | + | Mettre à jour l’information sur la population dans les SDF des SIC FR3100495, FR2200357 and FR2500088 |  |  | Espèce présente dans 7 sites Natura 2000, les FSD ont été mis à jour quand c’était nécessaire (notamment FR2200355 et FR22003576). Elle a été retirée du site FR2200357 (justification : erreur de saisie, espèce non mentionné dans le Docob).  **Les corrections ont été apportées et le réseau est suffisant.** |
| ATL | 6199\* | *\*Euplagia quadripunctaria* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| CON | 8160\* | \*Medio-European calcareous scree of hill and montane levels | SUF/CD | SUF/CD | 0 | Compléter la surface/représentativité du site FR8201641 | AURA |  | L’habitat 8160 a été retiré du site (erreur de saisie, l’habitat présent correspond en réalité au 8130). |
| CON | 1036 | *Macromia splendens*  *(Cordulie splendide-libellule)* | IN MIN | IN MIN | 0 | Ajouter l’espèce au FDS FR7301631 | OC |  | L’espèce a été ajoutée au site concerné. |
| CON | 1065 | *Euphydryas aurinia* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| CON | 1082 | *Graphoderus bilineatus*  *(Graphodère à deux lignes – coléoptère)* | IN MIN | IN MOD/CD | - | Réanalyser les codes attribués aux SDF dans les deux sites ou l’espèce est présente | BOFR |  | BC : Juste 2 sites FR4301283 et FR4301309classés D, à minima les passer en C ??? |
| CON | 1086 | *Cucujus cinnaberinus* | IN MAJ/IN MIN | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| **CON** | 1093\* | *\*Austropotamobius torrentium*  *(Ecrevisse de torrent)* | IN MOD/IN MIN | IN MAJ | - | Informer la Commission du résultat des inventaires menés en Alsace et Haute Savoie en 2016 et 2017 et commencer un processus de désignation.  Du fait de l’importance de cette espèce en tant qu’espèce prioritaire, de son état de conservation «défavorable-médiocre» tel que déclaré en vertu de l’article 17 et du fait que la France abrite la plus grande zone ouest de la zone continentale, des efforts supplémentaires doivent être consentis en matière de conservation. | GE, AURA |  | **Moselle et Bas Rhin** : La population du site FR4100168 sur le ruisseau du Gailbach a été décimée par l’aphanomycose et les inventaires menés en 2017 n’ont pas permis de retrouver d’individu.  L’espèce a été maintenue au FSD du site mais en statut « Programme de réintroduction en cours ou futur ».  Le programme de conservation par reproduction au sein de l’Aquarium de Besançon en partenariat avec l’Agence Française pour la Biodiversité (ex ONEMA) et la DREAL Grand Est qui visait un renforcement de population devrait permettre d’ici 2 ans de procéder à une réintroduction sur site et à des lâchers sur des ruisseaux pépinières exempts d’écrevisses allochtones.  Suite à cette disparition du ruisseau du Gailbach et aux risques de disparition des autres stations, les travaux sur l’opportunité de désigner un site pour cette espèce protégée ont été suspendus et les efforts ont été concentrés sur la gestion conservatoire ex-situ.  **En attente éléments DREAL sur le classement N2000 et en APPB.**  **Haute Savoie : Les études se poursuivent et devraient permettre d’aboutir à une proposition de site d’intérêt communautaire en 2020.** |
| CON | 1102 | *Alosa alosa* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| CON | 1166 | *Triturus cristatus* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| CON | 4045 | *Coenagrion ornatum*  *(Agrion orné – libellule)* | IN MIN | SUF/CD | + | Mettre à jour l’information dans la base de données Natura 2000, car la distribution de l’aire de répartition article 17 ne correspond pas toujours aux SIC pour lesquels l’espèce est désignée. | UMS |  | Les travaux de croisement entre base FSD et données de rapportage article 17 seront menés en 2020. Selon les résultats, des compléments de FSD seront menés ainsi qu’une réévaluation de la suffisance du réseau. |
| CON | 4056 | *Anisus vorticulus*  *(planorbe naine – escargot)* | SR | SR/CD | ? | Confirmer que l’absence en Alsace est due à une erreur de rapportage. Si confirmé effacer de FR8201638. |  |  | Comme indiqué dans la NAF du 29 juillet 2019, les données les plus récentes pour cette espèce sur le site FR8201638 datent de 1960, son inscription au FSD avait conduit à son rapportage en 2013. L’espèce a été retirée du FSD du site FR8201638 et du rapportage 2019 en Alsace.  **L’espèce est donc bien absente d’Alsace.** |
| CON | 6199\* | *\*Euplagia quadripunctaria* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| CON | 6216 | *Hamatocaulis vernicosus* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| MED | 5320 | Low formations of Euphorbia close to cliffs | IN MIN | IN MIN/CD | 0 | Vérifier la surface relative pour ce type d’habitat, par exemple sur le site FR9400574  Informer sur les résultats du programme CarHab pour connaitre la localisation de l’habitat. Rapporter les surfaces absentes de l’article 17  Ajouter l’habitat dans le site FR 9400570 | Corse |  | L’habitat a été ajouté au site FR9400570.  **Les travaux de croisement entre base FSD et données de rapportage article 17 seront menés en 2020. Selon les résultats, des compléments de FSD seront menés ainsi qu’une réévaluation de la suffisance du réseau.** |
| MED | 1014 | *Vertigo angustior*  *(vertigo étroit – escargot)* | IN MOD/IN MIN | IN MIN | + | Ajouter l’espèce dans le FSD des sites FR9301502 et FR9301589, ou bien préciser que l’espèce n’a plus été trouvée dans ces deux sites. | PACA |  | **PACA**: Un inventaire régional sur 3 ans (2017-2019) a été réalisé, il a permis de mettre à jours les FSD et de rajouter l’espèce aux deux sites FR9301589 et FR9301587. Par ailleurs, l’espèce a été observée hors réseau Natura 2000 aux alentours de trois sites (FR9301514, FR9301545 et FR9301589).  **6 stations sont donc connues, dont 3 se situent dans des sites Natura 2000.**  **Le site FR9301502 est dans la zone Alpine, l’espèce est bien présente dedans et inscrite au FSD.**  **Occitanie** : Les résultats de la campagne 2017, ont fait apparaître la présence de 2 nouvelles stations, en plus de la station historique, dans le site FR9301387. Le FSD a été modifié en conséquence.  Les inventaires menés sur le site FR9101392 - Le Lez en 2017 et en 2018 se sont avérés négatifs (Biotope 2018). L’espèce a donc été retirée du FSD du site.  Les autres stations de la région Occitanie correspondent à des laisses de crues ou des coquilles subfossiles (Biotope 2018). Toutes les stations où l’espèce est présente sont donc bien incluses dans le réseau Natura 2000.  **Toutes les stations sont dans le réseau qui est donc suffisant.** |
| MED | 1065 | *Euphydryas aurinia* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| MED | 1103 | *Alosa fallax* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| MED | 1166 | *Triturus cristatus* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| MED | 1298 | *Vipera ursinii* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| MED | 1352 | *Canis lupus* | IN MOD/IN MIN | SR/CD | ? | Désigner des SCI en dehors de PACA car l’espèce est aussi bien établie en Auvergne Rhône Alpes, et colonise progressivement l’Occitanie, la Bourgogne, la Lorraine et la France Comté  Indiquer la taille de la population dans les SCI et la taille de la population au sein du rapportage article 17 | DEB |  | Réponse 2016 :  Le Loup est une espèce faisant l’objet d’un suivi complet par l’ONCFS qui diffuse des cartes de présence de l’espèce, en distinguant la présence occasionnelle de la présence régulière, cette dernière étant définie à la fois par la récurrence des données de présence sur les deux dernières années et la quantité d’informations disponibles (>3 indices).  Ces données montrent que l’espèce est désormais bien implantée dans le domaine méditerranéen. Elle y est bien représentée dans le réseau Natura 2000 puisqu’elle est citée au formulaire standard de données de 15 sites pour le domaine.  Ces 15 sites se situent tous en PACA, seule région de présence régulière pour le domaine méditerranéen selon les données ONCFS.  Dans le cadre du plan loup, des vérifications du caractère permanent de la présence du loup sont réalisées, les formulaires standards de données peuvent alors être corrigés en fonction des résultats.  Les zones de présence non régulières ne sont pas prises en compte pour les formulaires standards de données, du fait de la forte mobilité de l’espèce et du fort erratisme des individus non reproducteurs.  En conséquence, l’espèce n’est pas renseignée dans la Drôme (Rhône-Alpes) et le Languedoc-Roussillon, où des données occasionnelles existent pour le domaine méditerranéen. Si la présence de l’espèce y devenait régulière, elle pourrait être ajoutée au formulaire standard de données de certains sites.  ***Conclusions France :***  **L’espèce est en phase de colonisation lâche par des individus erratiques. Les zones de présence non régulières ne sont pas prises en compte pour les formulaires standards de données. Le réseau est donc considéré comme suffisant.** |
| MED | 1373 | *Ovis gmelini musimon* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| MED | 4056 | *Anisus vorticulus*  *(planorbe naine – escargot)* | SR | SR | ? | Informer des résultats des nouveaux inventaires menés en 2017 et en 2018 sur le site FR9101406 – Petite Camargue.  Confirmer ou pas la présence de cette espèce et mettre à jour le FDS.  S’il s’avère que l’espèce a disparu du site alors qu’elle a été observée en 1999, des actions de réintroduction devraient être nécessaires en application de l’article 6.2. |  |  | Comme indiqué en 2017, l’espèce n’a pas été retrouvé sur le site adjacent FR9301592 « Camargue » présentant des milieux plus favorables et de plus grande taille.  Après consultation des experts, il avait été proposé le retrait de l’espèce de la liste de référence pour le domaine méditerranéen.  Concernant les observations de 1999, elles correspondent à un dire d’expert qui n’a jamais été étayé depuis (aucune coquille n’a jamais été retrouvée dans les litières ce qui aurait dû être le cas si des individus vivants été présents en 1999). Il est donc probable qu’il s’agisse d’une erreur liée à une confusion avec d’autres espèces.  **L’espèce est donc absente du site et rien n’indique qu’elle était bien présente en 1999.** |
| MED | 6199\* | *\*Euplagia quadripunctaria* | SUF/CD | SUF | + |  | RAS | RAS | RAS |
| MED | 6211 | *Speleomantes strinatii*  *(Spélerpes de Stritani – urodèle –reptile)* | SUF/CD | SUF/CD | 0 | Réviser les registres méditerranéens et supprimer les espèces des SIC de la Méditerranée où l’espèce n’est pas présente  Confirmer l’absence de l’espèce des sites déjà au moment de leur désignation dans les années 90. |  |  | L’espèce 6211 *Speleomantes strinatii (Spélerpes de Stritani – urodèle –reptile)* est mentionnée dans 16 sites, en 2016 elle était concernée par un changement de nom et les corrections ont été apporté, elle est bien présente dans le réseau et n’est pas à retirer des listes de référence de la Méditerranée.  **Le réseau est suffisant pour cette espèce.** |
| MED | 6282\* | *\*Klasea lycopifolia*  *(Serratule à feuilles de lycopode – plante vivace)* | IN MIN | IN MIN | 0 | Ajouter l’espèce au SIC FR9301514 pour compléter l’ajout au SIC FR9301571, Rivière et Gorges du Loup. Cela est approprié compte tenu du fait que l’espèce est une espèce prioritaire et que l’état de conservation signalé par l’article 17 pour l’espèce en France est défavorable-mauvais. | PACA |  | Des études ont été engagées en 2017 pour définir les secteurs pertinents à intégrer au réseau Natura 2000. Une étude a permis de définir un premier périmètre dans le secteur de l’Esteron. Il permettrait d’abriter 70 % des effectifs, contre 34 % actuellement, et donc d’atteindre un niveau de suffisance satisfaisant.Des échanges avec les élus locaux et les parties prenantes ont été lancés en 2019 et vont se poursuivre en 2020.  **Ce périmètre doit désormais être soumis à consultation pour aboutir à une proposition de site d’intérêt communautaire en 2020.** |

1. (+) positive, (-) négative, (0) status quo, (?) non caractérisable [↑](#footnote-ref-2)